

Le Journal des Trois-Rivières

CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE,

DIRECTEUR :
GEDEON DESILETS

IN NECESSARIIS, UNITAS ; IN DUBIIS, LIBERTAS ; IN OMNIBUS, CHARITAS

PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS
G. DESILETS & FRÈRE

LES TROIS-RIVIERES



JEUDI 26 FEVRIER 1891.

L'ANNEXION

LETTRE PASTORALE

DE

MGR. L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

Extrait de ce document épiscopal

Nous ne voulons pas, N. T. C. F., terminer cette Lettre, sans vous exprimer avec quelle satisfaction Nous avons entendu bien souvent apprécier à l'étranger l'ordre des choses existant en cette province.

Quand il lui a plu, à la suite d'événements douloureux, de nous faire passer sous l'égide de l'empire britannique la divine Providence a ménagé admirablement toutes choses de manière à nous assurer une existence nationale et religieuse aussi complète qu'il fut alors permis de l'espérer. A l'ombre du drapeau qui nous abrite, pour nous protéger plutôt que pour nous dominer, nous jouissons d'une liberté précieuse sanctionnée par des traités solennels, et qui nous permet de conserver intactes nos lois, nos institutions, notre langue, notre nationalité, et par-dessus tout notre sainte Religion.

C'est par suite de cette liberté sacrée et inviolable que les pères de familles donnent à leurs enfants une éducation chrétienne dans les maisons de leur choix ; que le pays a pu en peu de temps se couvrir d'édifices religieux ; que les œuvres paroissiales et autres se fondent, se développent et prospèrent sans entrave ; que la construction des églises, la propriété et l'administration des biens de fabrique, placées sous la protection des lois ne souffrent cependant aucun contrôle odieux, enfin que l'Eglise indépendante dans son action peut comme il lui plaît, déployer la majesté et les pompes de son culte.

Voilà N. T. C. F., des avantages précieux, propres à notre pays, que nos voisins eux-mêmes ne partagent pas, et dont vous devez estimer d'un grand prix la conservation.

Ces biens, vous avez pu les posséder jusqu'ici grâce à l'action de la divine Providence qui veille sur la mission de notre peuple ; grâce aussi à la bienveillance d'un pouvoir qui les accordait volontiers en retour des sentiments et des actes de loyauté parfaite dont vous n'avez cessé de lui offrir l'hommage légitime.

Pussions nous N. T. C. F., rester fidèles à nos traditions et à nos devoirs sans ce rapport pour ne pas exposer notre patrie à perdre, dans une grande mesure, ce qui lui est favorable, et fait à juste titre l'admiration des catholiques dans les autres pays.

SIR HECTOR LANGEVIN

AUX

TROIS-RIVIERES

L'Assemblée de Mardi soir à l'Hotel-de-Ville a été la plus nombreuse et la plus enthousiaste que nous ayons eu depuis longtemps en cette ville. La salle était comble et il y avait encore une foule compacte dans les passages et les escaliers.

L'arrivée de Sir Hector dans la salle a été saluée par des tonnerres d'applaudissements. Il est monté sur l'estrade conduit par le maire et accompagné par nombre des plus importants citoyens de la cité et plusieurs étrangers. Il y avait entre autres l'hon. sénateur Montplaisir, M. M. Duplessis, M. P. P. Frs. Desaulniers, ex-député de St. Maurice ; M. M. H. M. Balcer, Alex. Baptist, C. Coffin, J. M. Desilets, P. N. Martel, les échevins St-Pierre, Vanasse, Bourninal, M. M. F. X. Bellefleur, D. Vallée, W. McDougall, P. Desilets, L. Colombe, Arthur Rousseau de Shawenigan etc etc.

Son Honneur le Maire T. E. Normand fut élu président de l'Assemblée.

M. Normand invita Sir Hector à adresser la parole et dans quelques remarques très appropriées et très éloquentes, il attirait l'attention sur la gravité de l'élection actuelle et sur les conséquences qui en résulteraient pour le pays, et en particulier sur l'effet désastreux que le triomphe de la politique de M. Laurier aurait sur les industries naissantes et pleines de promesses pour l'avenir dont on s'occupe de doter la ville des Trois-Rivières. Il

rappela ce que Sir Hector a fait pour la ville et pour le district, indiqua ce qu'il pourrait faire dans un moment où notre ville paraît appelée à prendre une place importante dans le mouvement commercial et industriel du pays. Il invita les électeurs à lui continuer leur confiance et à l'élire par acclamation, ou sinon par une écrasante majorité.

Sir Hector prit la parole au milieu d'une salve enthousiaste d'applaudissements.

Après une allusion délicate à la bienveillance et aux sympathies qu'il avait toujours rencontrées depuis treize ans qu'il est député de la ville, il retraça les grandes lignes de la politique conservatrice et les heureux résultats qu'elle a eus pour la prospérité du pays. Qu'on compare l'état dans lequel étaient il y a 13 ans, notre commerce, nos industries, nos voies ferrées, notre navigation, nos canaux, la somme de capital investi dans les affaires, avec ce qui existe aujourd'hui. Le progrès a été immense. Il y avait alors de la gêne, de la misère dans toutes les classes de la société. Aujourd'hui le commerce et l'industrie sont florissants. L'agriculture a pris un essor considérable et les relations que le gouvernement a ouvertes avec l'Europe et l'Asie, avec les Indes et l'Australie par les lignes de navigation et son chemin de fer transcontinental promettent le plus brillant avenir.

C'est la politique conservatrice qui a contribué puissamment à établir cet état de chose dont tous les canadiens doivent être fiers.

Dans le moment actuel, les chefs libéraux, MM. Laurier, Cartwright et leurs inspirateurs étrangers travaillent de toutes leurs forces à détruire cette œuvre nationale au bénéfice de nos voisins les Américains.

Par la réciprocité illimitée, ils veulent tuer nos industries qui ne sont pas encore assez solides pour soutenir la concurrence avec celles de nos riches voisins ; ils veulent livrer notre commerce entre des mains étrangères et rendre ainsi inutiles les sacrifices que nous avons faits pour doter le pays des plus belles voies de communication qu'il y ait dans toute l'Amérique du Nord.

Au fond c'est l'annexion aux Etats-Unis qu'il veulent, c'est par conséquent la ruine de notre nationalité, de nos institutions et de notre langue ; c'est notre ruine matérielle et sociale.

Les meneurs libéraux travaillent à cette œuvre anti-patriotique par les moyens les plus inavouables, par le mensonge, l'exploitation des préjugés et la trahison.

C'est pour enrayer ce travail de destruction que le peuple est invité aujourd'hui à intervenir et, par sa voix puissante, à faire rentrer dans l'ombre les ennemis de son bien-être et de sa prospérité. C'est dans ce but que l'électorat est invité à se prononcer, à juger sur son propre sort ; ou plutôt que l'occasion lui est donnée d'affirmer encore une fois ses sympathies pour la politique conservatrice qui a toujours été son amie la plus fidèle, la plus dévouée et la plus soucieuse de ses véritables intérêts.

Après plusieurs autres éloquentes appréciations des questions politiques du jour et une chaleureuse invitation aux électeurs des Trois-Rivières de lui continuer leur confiance et leurs sympathies pour assurer le triomphe de la cause conservatrice et la sauvegarde de leurs propres intérêts matériels et sociaux, Sir Hector a repris son siège au milieu des acclamations enthousiastes de la foule.

L'espace nous manque pour analyser les éloquentes discours qui furent prononcés ensuite et retinrent l'auditoire jusqu'à une heure très avancée de la soirée. Nous le regrettons vivement car il y a eu de puissants effets oratoires.

Nous dirons seulement que MM. Duplessis, Martel, l'hon. Sénateur Tassé qui arriva par le train de nuit heures et M. Frs. Desaulniers adressèrent tour à tour la parole et remportèrent un immense succès. L'auditoire était sous l'empire d'un enthousiasme indescriptible.

Nous croyons devoir, au nom des amis offrir, des remerciements particuliers à l'hon. sénateur Tassé pour être venu de Montréal à notre assemblée. M. Tassé a remporté déjà maints succès oratoires dans notre cité. Notre population admire ses vastes capacités et son beau talent ; elle lui est de vieille date extrêmement sympathique. Il en a eu mardi soir une preuve nouvelle et non équivoque. Du reste son discours a été un chef d'œuvre d'argumentation éloquent appuie sur un faisceau de preuves écrasantes.

Une Appréciation Importante.

La situation est tellement grave, le résultat du vote des électeurs va avoir une si grande portée au point de vue de l'avenir matériel du pays, qu'il convient de rien épargner pour faire connaître

l'appréciation des hommes les plus impartiaux et les plus éclairés sur ce point. Nous publions aujourd'hui une lettre du Président de la Compagnie du Pacifique, M. Van Horne, adressée à l'hon. sénateur Drummond.

M. Van Horne n'appartient à aucun parti politique ; il est à la tête de la plus puissante compagnie de chemin de fer du pays, il est par conséquent au courant de tous les détails du commerce. Son opinion est donc une autorité aussi importante que désintéressée. Les électeurs qui veulent faire leur devoir et donner un vote utile à leur pays et à eux-mêmes, doivent la peser sérieusement.

Voici ce qu'il dit de la Réciprocité Illimitée prêchée par les libéraux et les candidats hostiles à la politique conservatrice :

Montréal, 21 février 1891.

MON CHER M. DRUMMOND—Vous avez raison d'affirmer que le rapport joint à votre lettre d'aujourd'hui n'est pas exact. Je ne suis pas en faveur de la réciprocité illimitée ou de toute autre chose analogue. Je suis assez au fait du commerce et des industries du Canada pour savoir que la réciprocité illimitée amènerait la stagnation ou la ruine. Je sais que, pour parler ainsi, je puis être accusé de vouloir me mêler de politique ; mais c'est pour moi une question commerciale et non politique, et elle affecte d'une manière si vitale les intérêts dont j'ai la garde, que je me sens justifiable d'exprimer mon opinion franchement ; c'est parce qu'on m'a accusé d'être d'opinion contraire que je fais ces aveux.

Nul ne peut voir les procédures du congrès de Washington et les opinions émises par les grands journaux des Etats-Unis sans être frappé de la jalousie extrême qui prévaut chez nos voisins à l'égard du Canada—jalousie causée par le développement extraordinaire de son commerce et de ses manufactures depuis douze ans.

C'est cette jalousie qui a dicté les traits caractéristiques anti-canadiens du bill McKinley. On a dit à Washington, et on l'a cru, que les cultivateurs canadiens dépendaient en grande partie des Etats-Unis comme marché pour plusieurs de leurs produits et qu'on pourrait affecter leur loyauté par le gousset, et qu'il suffisait de les servir quelque peu dans l'état pour amener une réaction politique au Canada et une telle subversion de la politique en matière de commerce que le pays serait inévitablement conduit à l'annexion.

J'ai cru devoir me tenir constamment au courant des affaires à Washington, à cause des intérêts du chemin de fer canadien du Pacifique qui étaient menacés par toutes sortes de mesures restrictives, et d'après ce que je sais personnellement des sentiments, là-bas, je n'hésite pas à dire que, si le résultat des élections actuelles du Canada est celui que les auteurs du bill McKinley espèrent, l'état sera en effet resserré.

L'on ne voit rien de rassurant dans le récent désastre du parti républicain aux Etats-Unis. Ce ne sont pas les traits caractéristiques anti-canadiens du bill McKinley qui l'ont causé, mais bien l'augmentation excessive des droits sur plusieurs articles dont on voulait activer la fabrication au pays. Cette augmentation de droits, dans un temps de dépression générale parmi les cultivateurs et les classes ouvrières, a été fortement ressentie par eux. Les relations avec le Canada n'ont rien eu à faire là dedans ; on ne songeait pas à nous.

Si l'on met de côté toutes considérations nationales et qu'on envisage la question de la réciprocité illimitée strictement au point de vue des affaires, au nom du bon sens, qu'est-ce que le Canada peut avoir à y gagner aujourd'hui ?

Des milliers de fermes dans la Nouvelle-Angleterre sont aujourd'hui abandonnées ; les cultivateurs des Etats du centre se plaignent tous et ceux de plusieurs Etats de l'ouest souffrent à tel point qu'il faut leur venir en aide. Partout les manufactures sont inquiètes de l'avenir et la plupart réduisent la production, diminuent les heures de travail et cherchent même des commandes au prix de revient absolu pour pouvoir garder leurs meilleurs ouvriers.

Nous sommes infiniment mieux au Canada. Pas de fermes abandonnées et de détresse nulle part, mais du travail pour tous ceux qui en veulent.

La grosse éluse du moulin de nos voisins est presque vide à l'heure qu'il est mais si la nôtre est plus petite, elle suffit, du moins, à nous donner le confort voulu. L'éluse de nos voisins prends douze fois plus d'eau que la nôtre. Il n'est pas besoin d'aller à l'école pour savoir qu'est-ce qu'il arriverait si nous allions couper la digue ; notre éluse tomberait au même niveau que celle de nos voisins.

Même si nous avions à souffrir de la dureté des temps nous ne pourrions rien

attendre de la réciprocité illimitée. Quel est l'homme de bon sens qui étant déjà à la gêne s'aviserait de s'associer à un homme plus mal partagé encore. On ne saurait convertir deux choses mauvaises en une chose bonne.

La compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique est d'un grand bout l'acheteur par excellence des articles manufacturés en Canada ; elle achète des marchandises sèches et des épicerie, tout comme des wagons et des locomotives ; elle achète des épingles et des aiguilles, tout comme des rails et des cliasses ; elle achète des drogues et des médecines tout comme des rones et des essieux ; il n'est guère d'articles quelle n'achète pas et elle est nécessairement en rapports journaliers avec les marchés de l'intérieur. Elle a lancé ou contribué à lancer des centaines de nouvelles industries dans le pays et elle est le principal appui d'un bon nombre d'entre elles ; son expérience de ces divers marchés et de ces différentes industries fortifie ma conviction que la réciprocité illimitée avec les Etats-Unis et un tarif protecteur commun contre le reste du monde ferait de New-York le principal point de distribution pour le Canada à la place de Montréal et Toronto. Il s'en suivrait comme conséquence que les ports de Montréal et de Québec ne feraient plus que des affaires locales et que ceux d'Halifax et de Saint-Jean perdraient tout espoir d'avenir ; que les trois quarts de nos manufactures seraient détruites ; que nos rues seraient encombrées d'ouvriers sans travail ; que les provinces de l'Est seraient le déversoir des blés de l'ouest américain au grand détriment de notre propre Nord-Ouest ; que le Canada deviendrait le marché à sacrifice des manufactures des Etats-Unis.

De pareils résultats seraient désastreux pour la campagne du Pacifique, de même que pour le pays en général ; c'est là mon excuse pour ce que je viens d'écrire.

Je ne parle pas au nom de la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique ; je ne parle ni comme conservateur ni comme libéral mais comme citoyen grandement concerné dans les affaires du pays et ne craignant rien tant que de voir commettre une grande faute commerciale sinon nationale.

Votre tout dévoué.

W. C. VAN HORNE

PLUS DE MASQUE

Comprenant qu'il leur est inutile, après les dernières révélations de sir John Macdonald de réuser plus longtemps la solidarité du complot Farrar-Cartwright, les libéraux commencent à prêcher ouvertement l'annexion. Naturellement c'est le plus brave d'entre eux qui en prend l'initiative.

"Oh ! Messieurs, s'est écrié M. Poirier à l'Assemblée de Saint-Jérôme jeudi, vient-on nous parler d'annexion et nous la faire prendre en grippe ? Anglais pour Anglais, j'aime encore mieux ceux des Etats-Unis."

C'est cela ; plus de masque, messieurs les annexionnistes. Ayez du moins le courage de votre apostasie nationale.

LE FOIN

Les libéraux cherchent à exploiter malhonnêtement la crédulité des cultivateurs au sujet du commerce de foin. Ils affirment que si nous avions la réciprocité illimitée, si nous exportions notre foin aux Etats-Unis sans payer de droits, nous le vendrions plus cher.

Cette prétention est fautive :

En 1881, le foin No 1 se vendait, sur le marché de Boston, de \$22 à \$24 ; en 1891, il ne s'y vend que de \$10 à \$14 et encore, la demande est très lente. Pourquoi cette forte diminution ?

D'abord, notons qu'en 1881, nous avons exportés 157,490 tonnes de foin aux Etats-Unis. C'est un chiffre considérable, mais, de l'aven de tout le monde, cette année de 1881 a été exceptionnelle et les cultivateurs américains, voyant le Canada faire tant d'exportations et considérant les prix élevés du marché, se sont mis à cultiver plus de foin qu'ils ne l'avaient fait jusque là dans les Etats de l'Est et à offrir en vente celui qu'ils récoltaient dans l'Ouest et dans le Sud. Naturellement, il est arrivé que les prix ont baissé rapidement, à tel point que cette année, en 1891, ils sont de \$10 à \$14 la tonne sur le marché de Boston, où il en arrive chaque jour de grandes quantités de l'Ouest et du Sud.

Ces prix de \$10 à \$14 la tonne ne prouvent qu'une chose : c'est qu'aux Etats-Unis, il y a eu un excès de production et que le marché américain est à demi encombré, que l'offre y est plus forte que la demande. S'il en était autrement, les droits élevés que le tarif McKinley a imposés auraient eu l'effet de porter le prix du foin aux Etats-Unis à un chiffre qui aurait attiré le foin canadien.

Les avantages que nous retirerions, sous ce rapport, d'un traité de réciprocité absolue, seraient nuls. Ce traité n'aurait d'autre conséquence que celle de faire baisser davantage le prix du foin aux Etats-Unis, sur les places où nous pourrions exporter le nôtre. Les prix seraient tellement bas, qu'il ne faudrait pas songer à expédier ce produit de l'autre côté de la frontière. Donc, la réciprocité illimitée n'aurait pas l'effet de nous faire expédier une seule tonne de foin de plus aux Etats-Unis.

Il y a excès de production de foin aux Etats-Unis ; voilà pourquoi le prix de ce produit est si bas ; c'est aussi ce qui explique pourquoi il ne se fait pas ou presque pas d'exportation de foin canadien de ce côté. Soyons certains que le tarif McKinley n'empêcherait pas nos voisins les Américains d'acheter du foin canadien ; s'ils en manquaient.

Les Etats-Unis, on le voit, récoltent déjà trop de foin à l'heure qu'il est. Il peut arriver que cet excès de production n'ait qu'un temps ; mais, alors les Américains seront obligés d'acheter du foin canadien et de payer eux-mêmes le droit imposé par le tarif McKinley.

Les libéraux ont donc tort de dire à nos cultivateurs qu'avec la réciprocité illimitée, ils vendront leur foin. Le marché des Etats-Unis est encombré ; ils devraient le savoir.

Un Document à Lire.

(De la Presse).

LA PRESSE n'a pas voulu, sur une question aussi importante que celle du foin, donner son opinion sans avoir fait une enquête sérieuse sur la situation présente et sur la position que l'avenir tenait en réserve.

Elle s'est adressée à de nombreux correspondants et tous ont déclaré que l'exportation vers les Etats-Unis était une chose du passé avec ou sans bill McKinley.

Nous avons naturellement consulté M. Charles Arpin, de Saint-Jean, un des hommes les plus compétents, à notre avis, en pareille matière. Ce monsieur ne s'est pas contenté de nous donner son avis, il a fait parvenir notre demande aux plus grands commerçants de Boston, MM. Hosmer, Crampton et Hammond et voici la copie de la lettre qu'il en a reçue ; nous en recommandons la lecture aux cultivateurs :

Boston, 18 fév. 1891.

M. Chas. Arpin.

Saint-Jean, P. Q.

Cher Monsieur,

Votre lettre du 16 et reçue ce jour ; vous nous demandez de vous donner en moyenne le prix du foin sur notre marché depuis les 10 dernières années.

Nous serions heureux de vous donner les informations requises, seulement nous ne savons pas au juste comment procéder vu qu'il y a tant de variations dans les prix chaque jour sur notre marché au foin, tout dépend de la qualité.

Il nous semble qu'il serait difficile d'arriver à une moyenne juste de prix du foin pour chaque année depuis 1880.

Le foin cette année est meilleur marché et à plus bas prix qu'il n'a été depuis au moins 25 ans. Malgré le fait que le foin canadien ne nous est pas parvenu depuis quelques mois, nos recettes ici du foin de l'ouest américain y compris le Minnesota et la Louisiane ont été considérables, bien au delà des b. soins du marché ; en vue surtout du fait que la récolte de foin de 1890 dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre et l'état de New-York a été immense. Le foin canadien se vend ici, dans le moment, pour la première qualité, à \$12 le tonneau, par la seconde qualité, \$10 le tonneau. Les droits de \$4 par tonneau sur le foin canadien n'influencent en aucune manière les prix du foin.

Alors que les droits étaient de 20 p. c. ad valorem sur le foin les commerçants payaient jusqu'à \$15 par tonneau de foin aux cultivateurs. Ils avaient ainsi \$3 de droits à payer au gouvernement Américain, mais dans ce temps-là, la demande aux Etats-Unis justifiait les droits. Mais aujourd'hui les Etats-Unis ont tellement de foin que nous ne comptons en aucune manière sur le foin canadien.

Bien à vous,

HOSMER CRAMPTON et HAMMOND.

Cette lettre justifie en tout point la position prise sur la question par LA PRESSE.

Nous maintenons que ceux qui viennent dire aux cultivateurs que la réciprocité leur fera vendre leur foin, sont leurs pires ennemis.

Ce sont de vulgaires politiciens qui spéculent sur la présente position des cultivateurs ayant du foin à vendre et qui les laissent pour tâcher d'obtenir leurs votes

NOTES POLITIQUES

C'est aujourd'hui la mise en nomination des candidats.

CHAMPLAIN

Dans Champlain, M. Ous. Carignan et ses amis ont fait des assemblées dans presque toutes les paroisses du comté et ont remporté partout les plus brillants succès. M. Carignan est accueilli partout avec les plus chaleureuses sympathies. Très renseigné sur les questions du jour, parlant facilement, fort de l'honorabilité inattaquable qu'on lui connaît et de l'excellence de la cause qu'il défend M. Carignan produit partout le meilleur effet. Il remportera le comté par une très forte majorité.

Il y a des paroisses du haut du comté où M. le Dr Trudel ne recueillera pas 25 votes.

ST-AURICE

M. Frs. Desaulniers a remporté un brillant succès à la grande assemblée qui a eu lieu à Yamachiche mardi.

On nous dit que le candidat libéral M. Loranger s'est retiré de la lutte et que la contestation se fera seulement entre M. Frs. Desaulniers et M. le Dr Desaulniers.

M. Frs. Desaulniers a les meilleures chances de succès.

MASKINONGE

Les adversaires du Dr. Coulombe ont amené à côté de M. Legris une troisième candidature celle d'un M. Houde qui probablement ne fera pas son dépôt aujourd'hui. Il n'y a pas de doute sur le succès du Dr Coulombe.

Il y a grandes assemblées aujourd'hui à Ste Geneviève de Batiscan dans Champlain et à Bécancourt dans Nicolet.

Les nouvelles générales de la province sont excellentes. Le district de Montréal va donner une majorité plus forte qu'à la dernière élection et l'on espère remporter plusieurs divisions dans celui de Québec et les Cantons de l'Est.

Les nouvelles des provinces maritimes comme d'Ontario et de l'Ouest sont également bonnes. Le succès des conservateurs est assuré.

UNE REVELATION

On sait que dans son manifeste aux électeurs du Canada M. Laurier a été d'un mutisme complet à l'égard de nos compatriotes du Manitoba dépourvus de leurs droits en matière d'éducation par le gouvernement libéral Greenway-Martin. Pour empêcher ce silence d'être trop préjudiciable au parti libéral l'ont attribué au caractère (exclusivement provincial, disent-ils) de l'odieuse loi Martin, ce qui dispensait M. Laurier de se prononcer à son sujet dans une pièce consacrée à l'étude des questions fédérales.

Est-ce bien la véritable raison du silence de M. Laurier ? Il nous est bien permis d'en douter après la révélation que vient de faire M. Watson, candidat libéral dans le comté de Marquette. Nous citons textuellement du journal le *Manitoba* que nous a apporté le courrier de Saint-Boniface :

"La lutte est commencée dans le district de Marquette. A une assemblée tenue à McGregor, vendredi dernier, M. Robert Watson, l'ancien député, a fait une déclaration bien étonnante et que nous devons noter. Parlant du désaveu des lois Martin voici ce qu'il a dit : 'I have the pledge of Mr. Laurier and of the Quebec liberal members to assure you they will oppose disallowance of the Manitoba School Act.' 'J'ai LA PAROLE DE M. LAURIER ET DES DÉPUTÉS LIBÉRAUX DE QUÉBEC, ET PUIS VOUS ASSURER QU'ILS S'OPPOSERONT AU DÉSAYE DE LA LOI DES ÉCOLES DE MANITOBA.'"

M. Laurier devenu l'allié des equal-rightistes, des ennemis jurés de notre race non seulement au Manitoba mais dans tout le Dominion ! Pareille révélation serait incroyable si, malheureusement, elle n'était corroborée parce qu'elle se passe actuellement au Manitoba.

Le retentissement qu'elle va avoir dans la province de Québec n'en cédera guère à celui qu'elle a déjà eu en cette ville la lettre pastorale de Mgr l'Archevêque Fabre que nous donnons ce matin sans commentaire.

UNE AUTRE VOIX DELATRICE

Les libéraux sont mal servis par la presse américaine. Pendant qu'ils essaient ici de déguiser leur jeu et de nier leurs tendances à l'annexion, les journaux yankee, qui ne sont pas payés pour se taire, donnent leur manière de voir.

Nous avons devant nous en ce moment le *New-York Sun*, numéro du 12 courant, lequel contient un article qu'il serait malheureux de ne pas porter à la connaissance du public canadien. Il est intitulé : *IL FAUT QUE CA ARRIVE ! It is bound to come.*

En voici l'ensemble :

"La question publique qui prime toutes autres en ce moment en Canada est celle des relations commerciales à établir entre ce pays et les Etats-Unis. Et à l'avenir cette question continuera d'être la plus absorbante.

"Ceci signifie que le Canada marche rapidement vers l'annexion : il n'y a, à

la vérité aucun autre moyen de régler la question des relations commerciales.

Le Canada ne dépend de l'Angleterre que d'une façon nominale et superficielle ; des Etats-Unis dépend la prospérité de son commerce.

"Toute l'histoire du Canada spécialement celle des dernières années prouve que ce pays ne peut pas tenter une concurrence avec nous. Il n'y aura de prospérité possible possible pour lui que dans son annexion à l'Union Américaine et dans la jouissance de la réciprocité illimitée qui existe entre les états américains."

Une voix Autorisée

SENTIMENT DU "MONITEUR DU COMMERCE" QUANT AUX RÉSULTATS DE LA POLITIQUE NATIONALE.

LA SITUATION

Jusqu'ici le *Moniteur du Commerce* s'est tenu en dehors de toutes les discussions politiques du jour ; néanmoins comme les questions en jeu touchent intimement aux intérêts les plus immédiats des marchands de la campagne et de leur clientèle, nous croyons devoir dans l'intérêt de la vérité détruire certaines hérésies fatales que l'on tâche d'imposer au peuple.

Lorsque l'on a essayé d'établir le système de tarif protectionniste les adversaires de cette politique ont commencé par crier que son introduction serait la ruine du peuple, parce qu'elle augmenterait le prix de tous les articles de consommation. Les défenseurs de cette politique plaident au contraire — "Nom," les manufactures qui prospèrent par la protection ne manquent pas de se faire concurrence entre elles pour établir le niveau des prix ; mais pendant ce temps là les capitaux que nous adressons à l'étranger pour obtenir des marchandises resteront dans le pays. Et en effet la chose est arrivée telle que prévue.

Voici ce qui prouve que depuis la protection la plupart des articles de consommation au lieu d'augmenter en prix ont diminués ne près de moitié.

Articles.	1878.	1890.
Pelles d'acier.....	\$1 56	\$0 75
Bêches d'acier.....	1 56	0 77
Pic avec son manche.....	1 88	0 90
Houe.....	0 75	0 31
Râteau de jardin.....	0 88	0 31
Faux à fourrage.....	1 13	0 90
Faux à grain.....	1 63	0 87½
Fourches à foin, 3 fourchons.....	0 81	0 74½
Fourches à foin, 2 fourchons.....	0 56	0 37½
Fourches à fumier, D. H. 4 fourchons.....	1 25	0 72½
Fourches à fumier, L. D. 4 fourchons.....	1 13	0 56
Tarrière à creuser les trous pour piquets de clôture.....	2 81	1 25
Grande pelle à grain en acier.....	1 61	0 91
Couteau à hacher le foin.....	1 33	1 12½
Haches pour trancher.....	1 25	0 75
Serrure de portes et poignées (la douz.).....	5 00	2 32
Blanc de plomb.....	0 41½	0 06½
Mastic.....	0 05	0 02½
Marteaux.....	1 13	0 37½
Fers à cheval (le baril).....	5 00	4 50
Clous de fers à cheval (la boîte).....	0 31½	0 11

Articles de bouches :	1878	1890
Articles.....	1828	1890
Sucres granulé.....	0 11½	0 08½
Thé vert.....	0 09	0 21½
Thé noir.....	0 56	0 20
Thé Japonais.....	0 44	0 21½
Riz.....	0 05½	0 04½
Melace.....	0 35	0 45
Raisin.....	0 98	0 08
Savon.....	0 04½	0 06½
Empois.....	0 06½	0 06
Café Java.....	0 37½	0 33½
Tapioca.....	0 11½	0 08½
Sagon.....	0 08	0 07½
Chandelles.....	0 14½	0 12½
Tabac à chiquer.....	0 54	0 03

Articles de vêtement.	1878	1890.
Articles.....	1878	1890.
Cotons jaunes.....	8½	7 cts
Cotons à draps.....	18	10 à 12½
Cotonnades.....	(Pas faites en Canada) 18½	
Cotons barrés.....	18	11½
Coutils.....	22½	12½
Flanelle grise.....	37½	20
Indiennes anglaises.....	14½	10
Indiennes canadiennes.....	Etrangère 9½	
Tweeds tout laine canadiens.....	74	50
Tweeds union canadiens.....	50	31½
Etoffe canadienne.....	69	44
Pantalons d'étoffe.....	\$2 19	\$1 87
Habillements d'étoffe.....	9 38	7 50
Habillements de tweed.....	12 50	9 37
Camisoles et Caleçons union.....	39	
Laine grise medium.....	78	
Laine à tricoter écossaise.....	1 25	

Articles	1878	1890.
Chaussures en vaches fendues Balmoral pour hommes.....	\$2 28	\$ 141
Les mêmes pour hommes.....	1 25	1 07
Les mêmes pour enfants.....	1 20	0 60

Et les instruments aratoires, qui exigent de si fortes dépenses, sont de 33 pour cent

meilleur marché aujourd'hui qu'en 1878. Voici les chiffres :

Articles	1878	1890.
Faucheuses.....	\$ 80	\$ 70
Moissonneuses.....	1 20	80
Râteluses.....	33	28
Lieuses.....	2 75	160

Nous insistons sur l'état de choses actuel, après que ceux qui combattent la protection en 1878 sont les mêmes qui demandent la réciprocité illimitée aujourd'hui, et avant de passer outre, nous croyons qu'il est utile de leur donner ce certificat de faux prophètes.

Il n'y a pas de doute qu'un arrangement spécial avec les Etats-Unis, pour certains de nos produits naturels, nous procurerait quelques avantages, mais nullement dans les proportions que l'on tâche de faire miroiter aux yeux de nos cultivateurs. Il est un fait certain, c'est que les produits agricoles se vendent plus cher aujourd'hui qu'en 1879, quoique les Etats-Unis se ventent de nous avoir fermé leur porte. Grâce à la protection qui a retenu dans le pays des millions et des millions tous les ans, et qui ont mis l'aisance et même la prospérité dans les familles ouvrières nous avons pu trouver dans le Canada même un marché de consommation qui nous rend indépendants du bon vouloir américain. Et quand même les Etats-Unis se remettraient en grève contre nous, les besoins locaux occasionnés par les centres que les manufactures ont créés sont tels, que le prix des produits agricoles ne sauraient plus baisser, en voici, du reste, la preuve dans le tableau suivant :

Produits	1878.	1890.
Blé d'automne le boisseau.....	\$0.80	\$0.93 \$0.94 \$0.97
Blé du printemps le boisseau.....	0.70	0.86 0.90 0.95
Orge le boisseau.....	0.60	0.90 0.53 0.63
Avoine, ".....	0.30	0.34 0.44 0.46½
Pois, ".....	0.55	0.60 0.63 0.66
Porc, par 100 lbs.....	4.00	5.00 5.00 5.40
Bœuf, quartier de devant.....	6.00	7.00 6.00 9.00
Bœuf quartier de derrière.....	4.00	5.00 4.00 7.00
Moutons par 100 lbs.....	5.00	6.00 8.00 9.00
Poulets, le couple.....	0.30	0.45 0.33 0.40
Canards, le couple.....	0.50	0.60 0.50 0.65
Oies, la pièce.....	0.40	0.60 5 à 6c la lb
Dindes.....	0.60	1.09 7 à 9c la lb
Fromage, la livre.....	0.09½	0.10 0.11 0.12
Beurre en boules, la livre.....	0.15	0.17 0.20 0.21
Beurre en grosses boules.....	0.12	0.13 0.15 0.18
Beurre en ténette.....	0.13	0.13 0.14 0.17
Œufs, la douzaine.....	0.20	0.25 0.26 0.28
Saindoux la livre.....	0.8½	0.8½ 0.09 0.9½
Patates le sac.....	0.90	0.90 0.70 0.74
Pommes le baril.....	1.00	1.25 2.00 3.20
Foin, la tonne.....	7.50	14.00 7.00 11.00
Laine, la livre.....	0.22	0.23 0.22 0.05

Etant établie la situation actuelle, nous avons droit de demander s'il est bien sage de détruire une chose certaine qui existe pour servir vers une chose incertaine. On invoque deux arguments différents pour faire prévaloir la réciprocité illimitée : premierement l'écoulement plus facile des produits agricoles, c'est-à-dire la majeure première ; secondement, l'écoulement plus facile de nos produits manufacturés.

Qui prouve trop prouve rien. Si nos produits agricoles sont pour trouver un prix plus élevé sous le régime de la réciprocité illimitée, la vie des ouvriers coûtera certainement plus cher chez nous. On nous objectera : d'abord ; mais les campagnes seront plus prospères. A cela nous répondrons : au contraire, si vous augmentez le prix de la main d'œuvre, vous augmenterez également le prix de toutes les marchandises, et comme avec un tarif protectionniste de 30 p. c. nous avons de la peine à nous défendre contre les prix de fabrique des Etats-Unis, comment espérez-vous maintenir nos manufactures, lorsque les produits des manufactures américaines seront sur le même pied que les nôtres, et qu'en outre, notre main d'œuvre sera plus chère qu'aujourd'hui. Nous reviendrons forcément à la situation de 1878, alors que tout le commerce déprimait, faute de consommateurs d'argent. L'avantage passager que le cultivateur aurait peut-être eu de vendre ses produits un peu plus cher pendant quelques années, serait bien vite détruit lorsque le marché canadien actuel, qui a fait ses preuves de vitalité, serait à peu près annihilé. Ceci soit dit pour la théorie de l'avancement des prix en fait de produits agricoles. En réalité, il n'y en aura pas, puisqu'aujourd'hui même, malgré le tarif McKinley, il n'y a presque pas de différence entre les prix moyens du Canada et ceux des Etats-Unis.

New-York, Montréal, Chicago.			
Blé.....	\$ 1 10	\$ 1 02	\$ 0 98
Avoine.....	52p. 34 bl	51	95
Blé d'Inde.....	63	68	53
Lard.....	16 00	10 00	
Fromage.....	10	11	
Foin ton.....	13 00	8 00	
Œufs.....	18	18	

En supposant même l'avènement d'un régime de réciprocité illimitée, la situation de nos agriculteurs ne s'en trouverait nullement mieux, attendu que, ayant à exporter sur les marchés de Boston ou de New-York, ils se trouveraient à lutter contre la concurrence énorme que leur feraient les agriculteurs des Etats-Unis de l'Ouest qui feront tous les efforts possibles pour rester maître du terrain, et dont

les moyens de production sont plus considérables et plus développés que les nôtres. Au double point de vue de la demande et des prix nous nous trouverons toujours en face des Etats de l'Ouest et nous serons forcés d'accepter des prix plus bas nécessairement, que ceux que nous pourrions obtenir les marchés canadiens qui sont aujourd'hui fermés à cette concurrence.

Nous aurons occasion peut-être de revenir sur cette question la semaine prochaine.

AVIS AUX MÈRES—Le SIROP CALMAN DE MME WISLOW devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agréable au goût. Il apaise l'enfant, amortit ses gémissements, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez "Le sirop calman de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.

A LOUER

Le haut de maison de feu Pierre Décoteau, situé au coin des rues St Antoine et du Fleuve. Ce logement est spacieux et pourvu de toutes les améliorations modernes.

S'adresser à

ALFRED DESILETS

Rue des Champs,

En face du Palais de Justice.

PRETS D'ARGENT

Sur signatures solvables, escompte de valeurs commerciales à 3 et 6 mois, intérêt 50 p. l'an, discrétion garantie. On traite avec la province. Ecrire en joignant la réponse franco P. O. Box 1553, Montréal.

11 Dec. 1890.

A VENDRE.

La propriété anciennement occupée par le *Canada Thread Co.* comme manufacture de fuseaux ; contenant Bouilloires, Engins appareils et courroies de transmission.

S'adresser à

JOS. L. RANKIN,

Room 25 Temple Building,

Maison à Vendre

— AU —

Village de Ste-Angèle de Laval.

Une bonne maison, dépendances et emplacement, située dans le plus beau site du village de Ste Angèle, en face du fleuve et tout près de l'église.

Cette maison, propriété de Madame veuve O. Desilets, était l'ancien bureau de poste. On ne saurait trouver rien de mieux situé soit pour un établissement de commerce soit pour une demeure privée.

Conditions d'achat facile ; possession immédiate.

S'adresser au

RVD. MESS. V. DE CARUEFEL, Pite Chrê,

Ste Angèle de Laval

PROVINCE DE QUEBEC, District des Trois-Rivières — Cour de Circuit. — No. 70 — JEAN BAPTISTE LUDGER HOULOU avocat de la cité des Trois-Rivières Demandeur, vs. EDMOND TRUDEL, ci-devant forgeron de la Paroisse de Ste Monique et actuellement résidant aux Etats-Unis d'Amérique Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

Trois-Rivières ce 10 février 1891.

J. B. O. DUMONT

Dep. G. C. C.

District des Trois-Rivières.

CHARBON A VENDRE

QUAI DU HAVRE.

Le soussigné a pris des arrangements pour avoir un assortiment complet de charbon dur, à l'ouverture de la navigation.

Il tiendra son entrepôt au quai du Havre et fera transporter le charbon à domicile sur demande.

On pourra s'y procurer toutes les qualités de charbon dur, Stove, nut size, etc, etc.

H. BUCKLEY

PROVINCE DE QUEBEC, District des Trois-Rivières — Cour Supérieure, No. 368. — DO. SITHE LACOURSIERE, Eer, marchand, de la paroisse de Ste Geneviève de Batiscan, Demandeur, vs. Dosithe Chartier, cultivateur de la paroisse de la Visitation de Champlain, Uplhie Chartier et Eugène Chartier tous deux journaliers de la cité des Trois-Rivières et Dame Euphémie Chartier, épouse de Dolphis Baril, cultivateur, de la paroisse de Ste Geneviève de Batiscan et de ce dernier dument autorisée à l'effet des présentes, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur Uplhie Chartier de comparaître dans les deux mois.

Trois-Rivières, 9 février 1891.

J. B. O. DUMONT,

Député G. C. S.

District des Trois-Rivières

BRANDY

Pour usage général, mais surtout pour cas de maladie, employez le meilleur

BISQUIT DUBOUCHE & CIE

GOGNAC

En vente chez tous les épiciers et marchands de vin

8 juillet 1890.

AVIS DE FAILLITE.

Dans l'affaire de
F. X. A. TRUDEL,
St Stanislas
Faillite.

Les soussignés vendront par encan au No. 95 Rue St Jacques Montréal, VENDREDI le 27 Février 1891 à midi l'actif de la succession comme suit :

Fonds général de Marchandises Sèches.....	\$ 592.43
Epicerie.....	208.89
Chaussures.....	153.05
Ferronnerie.....	74.99
Pelletterie et Chapeaux.....	67.15
Faïence.....	12.41
Fixtures.....	8.70
	\$1,117.62

Dettes de livres d'après liste..... 552.23

Le stock pourra être visité mercredi le 25 courant sur les lieux à St Stanislas. L'inventaire et la liste des crédits sont à mon bureau No 156 Rue St Jacques pour autres informations s'adresser à

A. LAMARCHE,

Curateur

MARCOTTE & FRERES,

Encanteurs.

Montréal 20 Février 1891.

PROVINCE DE QUEBEC, — District des Trois-Rivières, — Cour Supérieure — No. 367 PIERRE MARIER cultivateur de la paroisse de St Maurice, Demandeur, vs. LUDGER CARIGNAN ci-devant de la paroisse de St Maurice et actuellement de lieux inconnus aux Etats-Unis d'Amérique, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

Trois-Rivières, 13 Février 1891.

LOTTINVILLE & DESILETS,

Protonotaire Cour Supérieure

District des Trois-Rivières

F. S. TOURIGNY,

Proc. du demandeur

Avis de Faillite

CESSION VOLONTAIRE.

Dans l'affaire de
HELENE PANNETON, Modiste à Trois-Rivières

Faillite.

Les soussignés vendront par encan public à leurs salles No. 95 Rue St Jacques, Montréal, MARDI le 24 Février 1891 à 11 heures A. M. l'actif de la cédante comme suit :

Fond de commerce consistant en articles de mode bien assorti.....	2,241.81
Ameublement de magasin.....	67.45
	2,309.26

Dettes de livres d'après liste..... 180.96

\$2,490.22

Conditions comptant, ou billet endossé avec intérêt.

d'huile du Poir du More et d'Hypo de
Chaux et Soda
Augmente la Pesanteur, renforce les Fou-
moies et les fibres.

Price, 50c et \$1.00 la bouteille.
Les Gergs et supérieurs vendus en secret de la

**SPENCER'S
CHLORAMINE PASTILLES**
Pour éclaircir et renforcer la voix, les
puerissent les enrouements et les mala-
dies de la gorge.

Price, 35c la bouteille.
Fournisseurs gratuits sur demande aux phar-
maciens.

**AUX MÈRES
PALMO-TAR SOAP**
(SAVON PALMO-GOUDRON)

Est indispensable pour le bain, la toilette et
surtout pour les enfants pour nettoyer le cuir
cheveux et la peau.

Le meilleur Savon connu pour les Bains
Price, 25 cts.

LA MERVEILLE DU SIECLE!

**NOUVELLE TEINTURE AMELIOREE
POUR TEINDRE CHEZ SOI.**

L'Eau seulement est nécessaire
pour l'employer.

100c la bouteille. En vente partout. Si
vous n'achetez pas les quatre pas-
sages directement aux fabricants,

J. S. ROBERTSON & Cie
Montréal.

de toutes sortes à ce
reau.

Il invite spécialement les familles à venir visiter
son magasin avant d'acheter ailleurs.

Des modistes sont attachés à l'établissement.
22 Octobre 1878.

Dr A. LANTIER
CHIRURGIEN-DENTISTE,
24 Rue Des Forges
TROIS-RIVIERES
(Vis-à-vis le Marché.)

— SPÉCIALITÉ —
POSE DES DENTS ARTIFICIELLES.
PLOMBAGE DE TOUTE SORTE.
EXTRACTION DES DENTS OU RACINES.
25 cts.

Extraction des dents sans douleur au moyen du Gaz
hilarant au bureau ou à domicile (sur demande.)

CHLOROFORME ETHER.

Conditions les plus avantageuses.
25 décembre 1885

Feuilleton du JOURNAL.

LE TRESOR
DE
L'ILE DES FLIBUSTIERS

— Voyons, Jeannot, pendant que nous sommes ici à l'île, tu pourrais bien me raconter l'histoire de ta vie. Ce sera un moyen de passer le temps et de chasser l'ennui. Allons, vent-tu ?

— Je veux bien, mais cela ne sera pas long ; car j'ai peu de chose à dire sur les événements de ma vie.

— C'est égal ; commence seulement, car j'aime beaucoup à t'écouter, répliqua Rodolphe.

— Eh bien, reprit Jeannot, sachez donc que le sort m'a ballotté de tous côtés dans le monde. Il m'en reste encore dans l'esprit un souvenir vague et lointain ; j'ai habité une île située au milieu de la mer, où croissent des fleurs bien autrement belles que dans ce pays-ci, où l'on voit de grands palmiers balancer au vent leurs énormes feuillages ; je me rappelle encore que je m'y amusais pendant des heures entières à faire la chasse à de magnifiques papillons, qui voltigeaient de fleur en fleur et qui semblaient eux-mêmes être des fleurs vivantes tout leurs ailes étaient éclatantes et splendides à voir. Quand je m'approchais doucement croyant les saisir, ils m'échappaient au même instant, et je me souviens d'avoir plus d'une fois pleuré en les voyant s'enfuir, jusqu'à ce que Pepi m'en apportât d'autres dont la possession faisait aussitôt cesser mon chagrin enfantin.

— Qui était donc ce Pepi ? demanda Rodolphe étonné d'entendre ce nom bizarre.

— Qui il était ? un jeune nègre qui avait une couple d'années de plus que moi. Je crois qu'on me l'avait donné pour me servir de compagnon de jeu ; car, si ma mémoire ne me trompe, mon père ne doit pas avoir été si pauvre que je l'ai toujours cru jusqu'à présent. Mais n'importe si brillante qu'ait été la position où j'étais alors, elle est bien changée depuis. Comment cela se fit, je ne le sais plus ; car je l'ai totalement oublié. Seulement, en recevant bien mes souvenirs, je crois me rappeler qu'au milieu d'une nuit, on me tira brusquement de mon sommeil, parce que le feu avait pris à notre maison, et que je courais risque d'être enveloppé par l'incendie. Cependant il est fort possible que ce ne soit là qu'un simple rêve d'enfant comme il en flotte tant dans mon esprit, que je prends souvent pour des réalités. Ce qui est certain, c'est que, le jour étant venu, je me réveillai non pas dans mon lit, mais dans un hamac qui se trouvait dans un grand vaisseau ; ce qui est certain encore, c'est que j'eus beaucoup à endurer dans ce navire : car le capitaine me maltraitait de la façon la plus cruelle, sans que je lui en donnasse pourtant le moindre motif. Il suffisait que je me montrasse à ses yeux pour qu'il me cherchât noise, et se mit à me frapper. Les gens de l'équipage ne manquaient pas de suivre l'exemple de leur chef ; de sorte qu'il ne se passait pas de jour que je ne fusse accablé de coups de poing. Ils pleuraient sur moi dru comme grêle ; et je n'avais pas sur tout le corps une place grande comme une paume de main qui ne fût bleue, verte ou jaune. Vous comprenez sans peine que je ne pus me faire à un semblable régime, et que je pleurai bien souvent à chaudes larmes, surtout quand on ne me donnait pas à manger ; car plus d'une fois on me refusait jusqu'à un simple morceau de pain. Mais que pourrais-je faire ? Il fallut me résigner à supporter tout, et me soumettre à ma destinée. Si bien que je finis par m'endurcir contre les mauvais traitements qu'on me prodiguait. Un jour, je pouvais, à cette époque, avoir sept ou huit ans, on m'abandonna dans une île déserte où le vaisseau avait abordé pour faire de l'eau. Si ce fut de propos délibéré qu'on me laissa là, je ne saurais le dire. Toujours est-il que personne ne revint pour me chercher ; car on n'avait pas dû tarder à s'apercevoir que je ne me trouvais plus dans le navire. Je restai deux jours dans cette île, ne me nourrissant que de moules et d'autres coquillages que la mer jetait en grande abondance sur la côte. Ce fut le seul aliment que je pusse découvrir, et j'aurais probablement fini par mourir de faim, si le bon Dieu n'avait pas daigné me prendre en pitié. Le troisième jour, un vaisseau qui retournait en Europe, passa tout près de l'île où j'étais. Aux signaux répétés que je lui fis, le capitaine mit le cap sur mon rocher et me recueillit à son bord avec une humanité dont je ne saurais assez rendre grâce au Ciel. Là, je fus traité avec une bonté dont le souvenir me remplit encore d'émotion. Je me croyais transporté dans le ciel, tant le souvenir de mes souffrances me faisait apprécier la douceur paternelle avec laquelle on me traitait maintenant. Après un voyage de plusieurs semaines, nous abordâmes à Hambourg, où le capitaine me mit à terre, et me voulut placer à l'école pour apprendre à lire et à écrire ; mais je ne pus me résoudre à me séparer de lui, mon plus vif désir étant de devenir mousse sur le bâtiment du brave homme. Malheureusement, j'étais trop jeune et trop faible encore pour prendre part à la manœuvre, de sorte que force me fut de me résigner

à entrer à l'école. L'honnête capitaine me plaça donc chez un instituteur, à qui il me recommanda comme si j'eusse été son propre fils. Cependant je ne pus y tenir. Profitant de la première occasion favorable, je m'échappai et courus au port pour rejoindre le navire. Il n'y était plus. Le capitaine avait appareillé la veille. Quelle fut ma douleur en me retrouvant de nouveau seul sur la terre ! Retourner chez mon maître, je ne le voulais à aucun prix. Je m'aventurai donc au hasard dans le monde, allant de ville en ville, de village en village, quêtant un morceau de pain que la charité ne me refusait jamais, et trouvant toujours, le soir, un gîte dans quelque grange ou dans quelque feuillet de ferme. Marchant ainsi à l'aventure, je m'égarai un jour dans une forêt. Comme la nuit commençait à tomber, j'aperçus la lueur d'un feu qui brillait à travers les troncs des arbres déjà presque entièrement dépouillés de leur feuillage. Je me dirigeai de ce côté, et me trouvai bientôt au milieu d'une bande de bohémiens qui m'accueillirent à leur façon. Ils me forcèrent à rester avec eux ; et, ma foi, cela m'allait à merveille : car je ne savais plus à quel parti me résoudre. Je passai une couple d'années dans leur compagnie, partageant leur existence vagabonde, errant de pays en pays, et c'est de la sorte que j'appris à me familiariser avec les forêts, comme je vous l'ai déjà dit. Or, il advint un jour...

En ce moment, Jeannot de la Branche Verte s'arrêta tout à coup, et les yeux tournés vers la bande de gazon :

— Mais tiens, qu'est-ce que c'est que cela ? murmura-t-il à voix basse. Silence, M. le comte, et le fusil à l'épaule ; car vous pourriez bien avoir à tirer tout à l'heure. Voyez-vous ce chevreuil s'avancer là-bas ? A peine s'il se trouve à cinquante pas du grand chêne.

Rodolphe se releva brusquement, arma son fusil, le porta à l'épaule, et l'œil fixé sur le chevreuil, se tint prêt à faire feu. Il aperçut distinctement le chevreuil, qui s'avancait à pas lents vers le chêne, dont son bois touchait bientôt les branches inférieures. L'animal broutait tranquillement l'herbe, ne soupçonnant aucun danger prochain. Mais tout à coup, il rejeta la tête en arrière, et dressa l'oreille comme pour écouter un frôlement insolite qui se produisait dans l'arbre. Il allait prendre son élan pour s'enfuir, quand soudain une forme grisâtre traversa les branches, et s'élança sur lui avec la rapidité d'une flèche. Ce fut l'affaire d'une seconde. Le lynx s'était jeté sur la nuque du pauvre animal, où il enfonce ses dents et ses griffes, et qui fut bientôt tout couvert de sang. Si la foudre avait frappé le chevreuil, il n'eût pas été plus épouvanté qu'il ne le fut, en sentant se cramponner à sa chair ce redoutable ennemi. Pendant quelques moments, il se débattit sous le lynx qui lui labourait horriblement le cou. Deux ou trois fois, il bondit sous la charge vivante qui s'était attachée à sa nuque, et autant de fois, il roula sur le gazon, faisant des efforts désespérés pour s'en débarrasser. Enfin, il tomba, épuisé de forces et versant des flots de sang autour de lui.

— Il est temps, maintenant, murmura Jeannot à son compagnon. Allons, M. le comte, voici le moment où le lynx suce le sang du chevreuil. Allons, courage ! Mais visez juste : car, si vous ne touchez pas bien l'animal, il nous échappera.

Aussitôt Rodolphe fit quelques pas en avant, et se glissa sur la marge de la bande du gazon, jusqu'à ce qu'il eût la bête parfaitement dans l'œil. Mais la main lui tremblait, et, à deux reprises, il abaissa le canon du fusil. Enfin, il fit un effort sur lui-même, et ajusta l'animal aussi bien qu'il put. Un coup de feu partit. Au même instant, le lynx se détacha de sa proie, bondit en l'air comme une balle, traversa le gazon en faisant des sauts énormes, et se dirigea comme un éclair vers le banc de rochers :

— Quel dommage ! je l'ai manqué ! s'écria le jeune chasseur avec un incroyable mouvement de dépit.

— Pas du tout, vous ne l'avez pas manqué. Vous l'avez touché et bien touché, objecta Jeannot. Voyez seulement quelles gambades il fait. Voilà qu'il commence à ralentir la danse. La tête lui tourne, il a le vertige ; bon ! le voilà par terre, et il ne bouge plus. Venez, maintenant, M. le comte.

Rodolphe ne remarqua pas sans un vif étonnement que Jeannot ne s'était point trompé ; car, dans le trouble qu'il avait éprouvé, il s'était imaginé qu'il avait manqué le lynx. Aussi il ne se sentit pas de joie en reconnaissant qu'il avait visé juste. Par malheur, dans l'enivrement du succès, il oublia de recharger son fusil, précaution qu'un bon chasseur ne manque jamais de prendre, et que, du reste, la prudence la plus vulgaire commande. Il s'avança donc vers l'animal avec son jeune compagnon, qui, le précédant de quelques pas, arriva le premier auprès de la bête que tous deux croyaient morte. En ce moment, Jeannot poussa un cri déchirant, et Rodolphe recula d'épouvante en voyant le lynx se redresser sur ses pattes et s'élançer dans un mouvement de fureur sur le pauvre garçon. Grâce à un rapide écart que celui-ci eut le temps de faire, l'animal le manqua. Mais il se retourna brusquement, et les yeux tout injectés de sang, se jeta sur le jeune homme qu'il renversa d'un seul bond. Jeannot fut étendu, si Rodolphe ne fut accouru à son secours. Celui-ci, bien qu'un indicible effroi se fût emparé de lui, n'hésita cependant point sur le parti qu'il avait à prendre dans cette terrible circonstance.

(A continuer)

NEW REPEATING RIFLE
MARLIN SAFETY

MODEL 1889.



Using 32-20, 38-40 and 44-40 Cartridges.

Send for free descriptive price-list of Repeating Rifles, Double-Action Revolvers, etc., to the

MARLIN FIRE ARMS CO., NEW HAVEN, CT., U. S. A.

LYMAN'S PAT. RIFLE SIGHTS

Are Unequaled both for Hunting and Target Shooting.



Send for Catalogue A, showing Sights and Rules of latest design. Address: WM. LYMAN, Middletown, Ct.

"IDEAL" RELOADING TOOLS

For Rifles, Pistols and Shot Guns.

RELOAD YOUR SHELLS AND SAVE MONEY.

FREE, ILLUSTRATED CATALOGUE

CONTAINING VALUABLE INSTRUCTIONS ON HOW TO PREPARE YOUR OWN AMMUNITION.

IDEAL MFG. CO., Box G, New Haven, Ct.

GRANDE ATTRACTION
A TROIS-RIVIERES.

P. M. CONNER

No. 17, RUE DU PLATON, Trois-Rivieres.

Vient justement de recevoir 20 CAISSES d'Articles d'orfèvreries provenant d'un fonds de banqueroute et qu'il n'a payé que

30 POUR CENT DANS LA PIASTRE.

Ce sont des Montres, des Pendules, des bijoux en argent solide et en argent plaqué, des boutons de chemise et de poignets en or et en argent, des cannes de toutes sortes à pomeaux d'or et d'argent, etc., etc.

AUSSI :

Articles de fabrique française de tout genre et de toute qualité pour tous les goûts.

Tout sera vendu à des prix proportionnels aux prix d'achat. Ne manquez pas de venir faire une visite et examiner l'assortiment et les prix, avant d'acheter ailleurs.

Bijouteries faites sur commande ; on dore, on argente et on grave à court délai.

Respectueusement etc., etc.

P. M. CONNER,

Importateur de Montres et de bijoux.

17 Rue du Platon, Trois-Rivieres.

GÉNÉALOGIE DU PEUPLE CANADIEN

Le seul peuple au monde dont chaque famille peut retracer son origine.

7 beaux volumes de 650 pages reliés 7

\$4.50 PAR VOLUME, \$4.50

— PAYABLE PAR —

Versements de 50c par semaine

50c

50c

Le Dictionnaire Généalogique

est le seul livre qui peut vous mettre en possession des biens de famille et vous faire connaître vos titres aux héritages ; le seul livre qui vous renseignera sur les noms et surnoms de toutes les familles canadiennes et leurs liens de parenté ; ouvrage très précieux pour les fabriques paroissiales, les conseils municipaux et les bureaux d'enregistrement.

Pour autres informations ou pour les souscriptions directes, pour blancs de souscriptions, etc. s'adresser aux Éditeurs

EUSÈBE SÉNÉCAL & FILS

20—rue St-Vincent—20

MONTREAL.

Impressions de toutes sortes

à ce bureau

Impressions de toutes sortes

à ce bureau.

LE
Journal des Trois-Rivieres

Journal Bi-Hebdomadaire

ABONNEMENT :

Un An \$2.00

Six Mois 1.00

EDITION HEBDOMADAIRE

Un An \$1.00 Six mois 50 cts.

Strictement payable d'avance.

Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis à l'Administration par écrit, un mois avant l'expiration de son année. L'abonnement continuera tant que les arrérages ne seront pas payés s'il y en a.

TARIFS DES ANNONCES

Les annonces sont lues sur (Type Brevier), aux conditions suivantes :

Première insertion, par ligne 10 cents

Insertions subséquentes, par ligne 05 cents

Conditions spéciales pour annonces à long terme.

Toute communication concernant la rédaction ou l'administration devra être adressée à

G. DESILETS & FRERE,

Trois-Rivieres, P. Q.

IMPRIMERIE
DU
JOURNAL

On imprime à cet établissement avec plus grande ponctualité et dans les derniers goûts tous les ouvrages de ville :

Têtes de comptes,
Memorandums,
Cartes d'affaires,
Et de visite,
Billets promissaires
Enveloppes,
Catalogues,
Listes des prix,
Programmes,
Circulaires,
Affiches,
Placards,
Lettres funéraires, etc. etc.

Blanc de sommation,
Demandes de plaidoyer,
Fiat,
Comparutions,
Déclarations sur billet
Déclarations sur compte,
Déclarations d'acte d'hypothèque

Pour les avocats

Subpoena,
Affidavit,
Inscriptions,
Inventaires de production
Saisies arrêts après jugement,
Brefs de saisie-gagerie,
Procès-Verbaux de saisie
Oppositions,
Mémoires de frais,

Pour les Notaires

Blancs de billets,
Quittances,
Procurations,
Transports,
Contrat de vente,
Contrats de mariage
Baux à Loye

Toute commande par écrit sera exécutée

A Vendre

A St. Grégoire, près de la station du Grand Tronc un terrain d'environ quatre arpents avec une magnifique maison en briques, huit gar, étable, une boutique à deux étages de 150 pieds x 36, comprenant une fontaine. Tout est neuf et était occupé ci-devant par O. Isidore Bergeron.

Pour les conditions s'adresser à I. A. Poirier, Notaire, ou à Johnny Morrisette à St. Grégoire, St. Grégoire, 6 Mars, 1890.